

Image not found or type unknown



Degradation par le locataire

Par **jeanmi85**, le **29/08/2010 à 15:34**

Bonjour,
Nous sommes propriétaires d'une maison que nous louons. Les locataires actuels nous ont donné leurs préavis pour la fin septembr
Lors d'un visite du logement nous nous sommes aperçus que deux portes d'entrées ont été dégradées par leurs chiens
Elle sont donc a remplacer le montant de la caution ne couvre pas le montant des réparations
Leur assurances ne couvre pas ces dégradations
Comment peut on procéder ?
Merci de votre réponse
Cordialement